

Interview Monsieur SERE, professeur associé au cycle d'expertise comptable au CESAG, Dakar

« L'existence de plusieurs monnaies n'est pas un handicap à l'application du SYSCOHADA... il est prévu que la comptabilité soit tenue dans la monnaie locale » Souleymane SERE.

Au cours d'un séminaire sur la pratique du SYSCOHADA qui a réuni environ une trentaine de comptables, Eco-vision a rencontré Souleymane SERE, expert-comptable, commissaire aux comptes, professeur associé du cycle du CESAG (Dakar) et formateur pour l'OHADA, pour parler du SYSCOHADA, de son application et des difficultés rencontrées dans la pratique de ce système au sein de l'espace OHADA.

Ecovision : *Qu'est-ce que le système comptable OHADA ?*

Souleymane SERE : Le SYSCOHADA est le référentiel comptable qui s'applique aujourd'hui dans les 16 Etats de l'Organisation en Afrique pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA). Autrement dit, pour simplifier, c'est le plan comptable. Au-delà d'un plan comptable, c'est un ensemble constitué de règles d'organisation, de collecte, de traitement et de restitution de l'information financière.

Ecovision : *Quelle différence existe-il entre le SYSCOA et le SYSCOHADA ?*

Souleymane SERE : Il faut encore simplifier en disant que le SYSCOA est le référentiel qui s'applique en Afrique de l'Ouest et qui a été revu pour être conforme au SYSCOHADA qui est celui qui s'applique pour toute l'Afrique centrale et occidentale. Donc, Il n'y a pas de différence quant au fond mais quelques spécificités liées à la zone notamment le SYSCOA qui contient des développements sur la comptabilité analytique et l'analyse financière. Il contient également quelque chose de très important, c'est le cadre conceptuel que le SYSCOHADA n'a pas.

Ecovision : *Quels sont les avantages liés à la pratique du SYSCOHADA au sein de l'espace UEMOA ?*

Souleymane SERE : Beaucoup d'avantages. D'abord, une partie qui uniformise la comptabilité sur toute la zone. Ensuite, la production d'informations fiables pour tous les partenaires à l'information que sont les entreprises, les bailleurs de fonds et les banquiers donc les clients, les fournisseurs, le personnel, un contour de comptes qui est également allégé à partir du moment où le système organisationnel est fiable à la sortie des informations et réduit un peu le temps que les professionnels de la comptabilité mettront pour contrôler les états financiers et appréhendent aussi tout le secteur productif. Parce que au-delà des grandes et moyennes, les petites entreprises sont aussi concernées par le nouveau référentiel.

Ecovision : *C'est quoi la normalisation comptable ?*

Souleymane SERE : La normalisation veut dire d'uniformiser les règles comptables. Cela permet effectivement une meilleure visibilité au niveau de la technique comptable ; même au-delà, une meilleure lisibilité des états financiers qui sont produits et qui sont lisibles par tous les

partenaires à l'information financière. Donc, la normalisation comptable est indispensable pour élargir le cercle de communication et favoriser la communication qui peut tout simplement drainer les investissements dans notre zone, source de création de richesses.

Ecovision : *La Guinée a accusé un retard dans la mise en œuvre du SYSCOHADA. A votre avis que faut-il faire pour parvenir à une application de ce système ?*

Souleymane SERE : D'abord, il faut impliquer les acteurs qui sont déjà identifiés (parce que la Guinée est membre de l'OHADA) pour qu'ils puissent marquer également davantage leur mobilisation ; c'est-à-dire la volonté politique. Il faut aussi continuer la formation au niveau de tous les acteurs qui sont du privé mais aussi du public. C'est-à-dire l'administration fiscale, douanière et les opérateurs économiques qui sont eux directement intéressés par l'outil. Donc, il faut continuer dans la formation, continuer dans la diffusion. D'ailleurs, c'est ce que font le Club OHADA et les volontaires comme l'UNIDA qui a financé le présent séminaire de formation. Pour terminer, il faut continuer dans les actions de formation et de sensibilisation.

Ecovision : *Nous avons une inquiétude. Est-ce que la présence de plusieurs monnaies au sein de l'OHADA n'est pas un handicap dans l'application de ce SYSCOHADA ?*

Souleymane SERE : Pas du tout. Mais de toutes les façons, les autorités travaillent en synergie à ce niveau-là. L'existence de plusieurs monnaies n'est pas un handicap à l'application du référentiel étant donné que dans le dispositif juridique, il est prévu que la comptabilité soit tenue dans la monnaie locale.

Ecovision : *Dans la pratique du SYSCOHADA, rencontrez-vous des difficultés ?*

Souleymane SERE : Bien sûr ! Parce que la maîtrise et la technique ne sont pas bien assurées pour le moment et déjà, on envisage une évolution vers les normes internationales aujourd'hui appelées les **IFRS**. Il faut, entre temps avec beaucoup de vigueur, la formation. Il n'y a pas d'autres solutions à la maîtrise que la formation et puis l'application. Les problèmes qui sont rencontrés résultent essentiellement des problèmes de maîtrise du référentiel. C'est pourquoi, nous sommes toujours disposés à continuer à aider les professionnels guinéens à poursuivre leur appréhension, leur maîtrise de l'outil SYSCOHADA. Il est déjà même en Guinée dépassé. Donc, c'est encore dire qu'il est urgent que les professionnels intègrent pleinement le référentiel pour assurer une évolution toute suite qui est prévisible vers les normes internationales.

Interview réalisée par Amadou DIALLO